
Adresse de la société populaire, du conseil général de la commune et des juges de paix et assesseurs de Fronton (Haute-Garonne), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire, du conseil général de la commune et des juges de paix et assesseurs de Fronton (Haute-Garonne), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 284;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21480_t1_0284_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

b

[*La société populaire, le conseil général de la commune et le juge de paix et assesseurs de Fronton, à la Convention nationale, s. d.*] (81)

Représentans,

Et nous aussi nous voulons le gouvernement révolutionnaire, mais nous ne voulons plus que la terreur comprime jusqu'à notre pensée. Assés et trop longtems les patriotes de 89 ont courbé la tête sous la verge des intrigans et des fripons; il est tems enfin que les fondateurs de la liberté se reveillent et reprennent leur première énergie; il est tems enfin que le crime soit terrassé par la vertu et la terreur par la justice, mandataires du souverain, nous sommes debout, frappés et nous frapperons.

Vive la Convention.

VOUNG, *président*, GARRIGUES,
JOUGLA, *secrétaires*.

c

[*La société populaire d'Hesdin à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (82)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans

Nous avons entendu avec enthousiasme la lecture de votre adresse au peuple français, elle est calquée sur les principes de la justice et de l'amour de la patrie, ces principes sont gravés dans nos coeurs.

Obéissance à la loi, respect et reconnaissance à la Convention nationale, mais guerre à mort aux tyrans, aux fripons, aux factieux et aux contre-Révolutionnaires, haine pour ces ennemis de l'espèce humaine qui desirent que les jours de sang reparoissent.

Nos armées ont purgé le sol de la liberté des hordes d'esclaves qui le souilloient, bientôt, législateurs, vous nous délivrerés des continuateurs de Robespierre et nous respirerons.

Maintenez le Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, il est absolument nécessaire pour l'affermissement de la république, le patriote pur y trouvera un asyle contre tout genre de tyrannie.

Citoyens Représentans, armez vous de courage et restez à votre poste pour consolider le grand ouvrage de la régénération du genre humain, celui de la paix et du bonheur de la France.

Nous vous jurons de n'avoir jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale et de défendre jusqu'à la dernière goutte

de notre sang l'unité et l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention.

Hesdin le 27 vendémiaire l'an 3^e de la République française une et indivisible.

CHATELAIN, *président*, VINCENT, *secrétaire*
et quatre autres signatures.

d

[*La société populaire de Larajasse et de l'Aubépin à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (83)

Citoyens Législateurs

Si jamais la Convention nationale a due connoître le véritable esprit qui anime les françois; c'est dans les circonstances actuelles ou il paroît qu'un parti qui auroit du disparaître avec son chef, cherche à persuader à la Convention nationale que les vrais republicains regrettent le regne de la terreur, de l'assassinat, du brigandage et de la tirranie; non citoyens législateurs : non, il n'est qu'un cri dans toute la république, vive la Convention nationale, disparaissent à jamais les buveurs de sang, les brigands, les voleurs, les assassins du peuple qui regrettent et qui osent demander le regne de la terreur, non pour eux, mais pour les malheureuses victimes que leur rage voudroit devoüer à la mort, qui veulent non seulement rivaliser, mais encore maitriser la Convention nationale.

Maintenés la justice et la fermeté de vos principes actuels, tous françois vous aime, vous chérit (les brigands seuls vous detestent, mais ils ne sont pas françois.) inébranlables à vos postes, remplissés les hautes destinées aux quelles vous êtes appellés, mais redoutés le crime et les mechans qui ne dorment jamais ou plustot méprisés et punissés ces traitres; Si vous pouviés voir notre situation et celle dans laquelle nous etions il y à trois mois, alors vous scauriés à ne plus en douter que le bonheur commence à luire pour les republicains et que qui parle autrement est un aristocrate, un fripon qui veut conserver ses rapines ou en faire de nouvelles.

Si jamais des mains criminelles osent menacer ou se porter sur nos representans, sur nos seuls vrais et fideles amis; dites un mot, nous franchirons avec l'élan du patriotisme les cens lieux qui nous separent et nous combattrons et viurons s'il le faut, pour vous.

Vive la République

Vive la Convention.

La société arrette que cette adresse sera signé au nom de tous ses membres par le président et secretaires de la société.

Suivent trois signatures.

(81) C 323, pl. 1388, p. 22. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

(82) C 325, pl. 1407, p. 6. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

(83) C 325, pl. 1407, p. 7. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).